

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985



## NOTE INTERNE

### Consignes sanitaires

#### PHASAGE DE LA REOUVERTURE DU SIEGE

Version 2. Susceptible de modification

- **Phase 1 :** Du lundi 8 juin au dimanche 21 juin 2020
  - Personnel : Reprise d'activité des salariés au siège du Comité (avec recours au télétravail)
  - Elus \* : Entre 9 h et 17 h  
Autorisation de passage au siège sur information préalable (au plus tard la veille pour accord Président, Trésorier ou Secrétaire)  
Entre 17 h et 9 h  
Passage libre
  - Extérieurs : Pas d'ouverture au public
- **Phase 2 :** Du lundi 22 juin au dimanche 23 août 2020
  - Personnel : Reprise d'activité des salariés au siège du Comité (avec recours amoindri au télétravail – fin de l'activité partielle le 30.06)
  - Elus \* : Passage libre
  - Extérieurs : Autorisation de passage au siège sur information préalable
- **Phase 3 :** A compter du lundi 24 août 2020
  - Personnel : Reprise d'activité des salariés au siège du Comité (conditions normales)
  - Elus \* : Passage libre
  - Extérieurs : Passage libre

\*Elus : Membres du Comité Directeur et candidat.e.s au Comité Directeur

#### CONSIGNES APPLICABLES POUR LA PHASE N°1

##### CONSIGNES GENERALES

- Application des gestes barrières tels que défini par le gouvernement.
- De plus :
  - Le port du masque est obligatoire pour tous ;
  - Le personnel est doté d'un masque par ½ journée de travail pour 2 jours consécutifs
  - Les élus\* sont dotés d'un masque ;
  - Les extérieurs devront disposer de leurs propres masques (en cas de nécessité, mise à disposition de masques à usage unique) ;
- **Aération des locaux (ouverture des fenêtres) : 15 minutes par demi-journée**

##### CONSIGNES POUR LES ESPACES COMMUNS

###### Accueil :

- **Respect de la distanciation physique (1m) ;**
- **Maximum 3 personnes (respect des 4m²) ;**
- Les fournitures de bureaux restent individuelles ;
- **Pour utilisation des clés communes :** nettoyage des mains obligatoire avant utilisation ;
- **Pour utilisation des photocopieurs :** nettoyage des mains obligatoire avant utilisation. Nettoyage avec produit d'entretien par ½ journée.



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985



## Espace Guy BOUTONNET :

- **Non utilisable ;**
- Pas d'utilisation des frigos, micro-ondes ;
- La cafetière sera installée dans la salle Gérard FOLLACA.
  - Nettoyage de la cafetière après chaque utilisation
  - Pour les salariés : identification individuelle des tasses
  - Pour les élus et extérieurs : utilisation de gobelets jetable

## Toilettes, Couloirs, Escaliers :

- Utilisation des coudes pour les interrupteurs communs, les robinets et la chasse d'eau ;
- Les portes (sauf WC) restent toutes ouvertes ;
- Ne pas utiliser la rampe pour l'escalier (en cas d'utilisation, nettoyage).



## CONSIGNES POUR LES POSTES INDIVIDUELS

**Seuls les salariés peuvent utiliser les postes qui leur sont dédiés, y compris le poste à l'accueil (Eva ALVES PEREIRA).**

En cas de venue pour travailler, les élus devront s'installer obligatoirement dans le bureau qui leur est dédié (Président, Trésorier, Secrétaire) au 1<sup>er</sup> étage.

Chaque bureau est équipé :

- D'un produit de nettoyage
- D'un chiffon
- De solution hydroalcoolique (1 distributeur par bureau)

Les fournitures de bureaux restent individuelles

## CONSIGNES POUR LES ESPACES PARTAGES

### Salle Gérard FOLLACA :

- La visioconférence doit être privilégiée
- **Sur autorisation du Président ou du Secrétaire Général :**  
Possibilité de faire réunion avec au maximum 10 personnes + visioconférence avec le matériel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
- Pas de réunion à plus de 10 personnes
- Principe : 1 table = 1 personne
- Ne pas changer la configuration actuelle de la salle
  - Coté fenêtre (en rentrant à gauche) : Utilisable pour les repas
  - Coté « musée » (en rentrant à droite) : Utilisable pour réunion (configuration en U)
- Le responsable de la réunion est chargé du nettoyage (tables et chaises) avant et après la réunion à l'aide des produits d'entretien disponibles dans le placard (montée d'escalier).

### Bureau des élus :

- Possibilité de travailler au maximum à 3 personnes dans la pièce (respect des 4m<sup>2</sup>)
- Nettoyage du bureau et de la table de réunion avant et après utilisation à l'aide des produits d'entretien disponibles dans le placard (montée d'escalier)

### Salle Pierre CHALAMET (Antenne de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes) :

- L'Antenne de la Ligue est interdite d'accès.



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web